



CHAMBRE DES DÉPUTÉS
GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Session ordinaire 2022-2023

BR

P.V. REGL 10
P.V. IR 30

Commission du Règlement

Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

Procès-verbal de la réunion du 26 juin 2023

Ordre du jour :

1. 8244 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la vérification des pouvoirs
- Rapporteur : M. Léon Gloden
- Examen et adoption d'un projet de rapport
2. 8245 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la discipline
- Rapporteur : M. André Bauler
- Examen et adoption d'un projet de rapport
3. 8246 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la police de la Chambre des Députés
- Rapporteur : M. Roy Reding
- Examen et adoption d'un projet de rapport
4. 8247 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés introduisant une série de modifications techniques
- Rapporteur : M. Mars Di Bartolomeo
- Examen et adoption d'un projet de rapport
5. 8248 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative aux travaux parlementaires
- Rapporteur : M. Mars Di Bartolomeo
- Examen et adoption d'un projet de rapport
6. 8249 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au registre de transparence et au code de conduite des députés luxembourgeois en matière d'intérêts financiers et de conflit d'intérêts
- Rapportrice : Mme Josée Lorsché
- Examen et adoption d'un projet de rapport

*

Présents : M. André Bauler, M. Gilles Baum, Mme Simone Beissel, M. Sven Clement, Mme Stéphanie Empain, M. Léon Gloden, Mme Martine Hansen, M. Charles Margue, Mme Octavie Modert, M. Roy Reding, M. Marc Spautz, Mme Jessie Thill, membres de la Commission du Règlement

M. Guy Arendt, M. André Bauler, Mme Simone Beissel, M. Léon Gloden, Mme Martine Hansen, M. Fernand Kartheiser, M. Charles Margue, membres de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

M. Sven Clement, observateur délégué

Mme Lydia Mutsch remplaçant Mme Cécile Hemmen

M. Max Agnes, Administration parlementaire
Mme Isabelle Barra, Secrétaire générale adjointe
M. Benoît Reiter, Secrétaire général adjoint

Excusés : Mme Diane Adehm, M. Yves Cruchten, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Josée Lorsché, membres de la Commission du Règlement

Mme Myriam Cecchetti, observateur délégué

M. Dan Biancalana, M. Mars Di Bartolomeo, Mme Cécile Hemmen, Mme Josée Lorsché, Mme Nathalie Oberweis, M. Gilles Roth, M. Claude Wiseler, M. Michel Wolter, membres de la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle

M. Laurent Scheeck, Secrétaire général
Mme Carole Closener, Administration parlementaire

*

Présidence : M. Roy Reding, Président de la Commission du Règlement

*

1. 8244 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la vérification des pouvoirs

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

M. Fernand Kartheiser rappelle son désaccord de principe avec la modification du libellé du serment.

2. 8245 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la discipline

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

3. 8246 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative à la police de la Chambre des Députés

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

4. 8247 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés introduisant une série de modifications techniques

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

5. 8248 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative aux travaux parlementaires

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

6. 8249 Proposition de modification du Règlement de la Chambre des Députés relative au registre de transparence et au code de conduite des députés luxembourgeois en matière d'intérêts financiers et de conflit d'intérêts

Le projet de rapport est adopté à l'unanimité des membres présents.

7. Divers

Les commissions proposent à la Conférence des présidents de regrouper en séance publique les présentations des rapports par les différents rapporteurs, chaque rapporteur disposant du temps de parole du modèle de base. A la suite de la présentation de l'ensemble des rapports, les orateurs des différents groupes et sensibilités pourront s'exprimer sur toutes les propositions de modification, selon un modèle de temps de parole correspondant à deux fois le modèle de base.

M. Fernand Kartheiser s'enquiert des projets de rapport 8036, 8037 et 8181 qui devront être adoptés rapidement par la Commission des Institutions et de la Révision constitutionnelle. Selon les informations du secrétariat, la diffusion de ces documents est imminente.

Luxembourg, le 26 juin 2023

Procès-verbal approuvé et certifié exact